

Bénévoles demandés pour le Comité sur les propriétaires responsables de chiens

Le Conseil d'administration du CCC est à la recherche de bénévoles pour siéger au Comité sur les propriétaires responsables de chiens.

Date limite pour recevoir les demandes : le 5 février 2016

Nota : si vous faites demande pour siéger à plus d'un comité, veuillez les indiquer en ordre de préférence.

Si vous désirez poser votre candidature, veuillez transmettre votre curriculum vitae et une lettre d'accompagnement indiquant vos compétences à ed@ckc.ca avec la mention « Sélection – Comité sur les propriétaires responsables de chiens » à la ligne objet, ou par la poste à :

Sélection – Comité sur les propriétaires responsables de chiens
Le Club Canin Canadien
À l'attention du Directeur exécutif
200 Ronson Drive, bureau 400
Etobicoke (Ontario) M9W 5Z9

Comité sur les propriétaires responsables de chiens

Le Comité sur les propriétaires responsables de chiens est composé de deux membres du Conseil d'administration et trois membres du CCC qui ne font pas partie du Conseil et qui satisfont aux exigences suivantes :

- Une personne qui est membre de l'exécutif du *Dog Legislation Council of Canada*.
- Une personne qui est membre de la Fondation du Club Canin Canadien.
- Une personne qui possède une expérience des enjeux de la responsabilisation des propriétaires de chiens.

Les membres du Conseil d'administration qui siègent au comité sont Linda St-Hilaire, zone 3, et Paul Oslach, zone 6. Le Comité sur les propriétaires responsables de chiens est chargé de favoriser la position du Club Canin Canadien quant aux chiens dangereux et à la propriété responsable de chiens. De plus, le comité est chargé d'étudier toute question concernant la modification ou l'élaboration de lois municipales, provinciales ou fédérales relatives au mandat du comité.